



Communiqué de presse
Lyon, le 9 décembre 2020

#diagnosticimmobilier #DPE #logementsocial

La CDI-FNAIM lance les 1^{res} assises nationales du diagnostic immobilier consacrées à la décence du logement en France

Rendez-vous le 20 janvier 2021 pour une journée événement 100 % digital

Pour la première fois, les professionnels du diagnostic immobilier s'engagent, avec la Chambre des Diagnostiqueurs Immobiliers CDI-FNAIM, à jouer leur rôle de pivot pour relever les défis de la rénovation énergétique. Le 20 janvier prochain lors de cet événement inédit, diagnostiqueurs, professionnels de l'immobilier et du logement, acteurs du logement social et pouvoirs publics débattront de la décence du logement en France à l'occasion des 1^{res} assises nationales du diagnostic immobilier organisées par la CDI-FNAIM.

La décence et la rénovation énergétique du logement : des défis et des préoccupations pour les professionnels et de l'immobilier comme pour tous les Français

En septembre dernier, l'État lançait son plan « France Relance », dont la première priorité est la rénovation énergétique des logements privés et sociaux et des bâtiments publics. Ainsi, 6,7 milliards d'euros seront investis pour améliorer les consommations énergétiques des bâtiments et des logements et réduire leur impact carbone comme leurs émissions de gaz à effet de serre.

« La relance de l'économie par l'accélération de la transition énergétique dans le logement est au cœur de l'équation du Plan de Relance du Gouvernement post-crise de la Covid-19 : soutien aux travaux de rénovation, lutte contre les passoires thermiques et accompagnement des ménages. Une démarche dont le diagnostiqueur devient le pivot incontournable pour évaluer les chantiers, optimiser leurs coûts et aboutir aux meilleures performances. Mais le diagnostiqueur immobilier est-il un métier de rappel à l'ordre, de sanction, de contrainte ou bien un allié de la transformation des bâtis et des mentalités de leurs occupants ? Pour moi, le diagnostiqueur immobilier est bien un allié et un pivot incontournable pour réussir la rénovation énergétique du bâti et du logement et aboutir aux meilleures performances. »

- Thierry MARCHAND, Président de la Chambre des Diagnostiqueurs Immobiliers CDI-FNAIM

Pour appréhender ces questions de manière transversale et globale, la CDI-FNAIM organise ses 1^{res} assises autour d'un thème fort qui concerne l'ensemble des Français : « la décence du logement ».

En format digital, cet événement réunira des professionnels et des personnalités qui débattront autour de plusieurs thématiques : qu'est-ce-que la décence d'un logement ? Quels liens entre décence, habitabilité, performance énergétique, sécurité des installations électriques, qualité de l'air, nuisances sonores... ? Cette question de la décence sera ainsi abordée sous tous ses angles (sociétal, sanitaire, réglementaire, environnemental et économique).

AU PROGRAMME

3 tables-rondes et une enquête inédite sur la décence du logement vue par les Français

→ **Table-ronde #1 « Performance énergétique, rénovation du bâti, habitabilité du logement et décence »** : qu'est-ce que rénover avec décence ? quelles étapes clés ?...

→ **Table-ronde #2 « Qu'est-ce que la décence ? »** : vision de professionnels et d'experts et perception des citoyens.

A cette occasion, la CDI-FNAIM dévoilera **les résultats d'une grande enquête** menée auprès des Français sur la décence : qu'est-ce qu'un logement décent pour eux ? Considèrent-ils vivre dans un logement décent ?

→ **Table-ronde #3 « le rôle sociétal du diagnostiqueur immobilier »** : n'est-il pas le premier expert technique de la décence et de l'indécence d'un logement ?

Cet événement donnera la parole à des experts, à des personnalités et des acteurs issus du monde politique, économique, professionnel, social et médical. Parmi ceux-ci :

Mickaël NOGAL, Député et président du Conseil national de l'Habitat. Coordinateur du plan de relance gouvernemental ;

Philippe PELLETIER, Président de Plan Bâtiment Durable ;

Bernard DEVERT, Président de Habitat et Humanisme ;

Suzanne DEOUX, Médecin expert santé bâtiment urbanisme, Fondatrice MEDIECO.

A propos de la CDI-FNAIM

Créée en 2007, la Chambre des Diagnostiqueurs Immobiliers CDI-FNAIM est présente sur l'ensemble du territoire. Elle accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité et ses compétences juridiques et techniques, la CDI-FNAIM est un interlocuteur de référence reconnu par les Pouvoirs Publics pour représenter les diagnostiqueurs immobiliers et relever à leurs côtés les défis économiques, environnementaux, sociaux, sanitaires, à propos desquels les diagnostiqueurs sont incontournables. La CDI-FNAIM veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale du diagnostic immobilier. Dans cet esprit, la CDI-FNAIM qui rassemble la majorité des entreprises et des grands acteurs de son secteur, s'inscrit dans une démarche résolument responsable et déterminée à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des personnes dans les logements, les bâtiments, les équipements de transport, les exposants à des dangers et à des polluants.



Agence plus2sens – 04 37 24 02 58

Laurence NICOLAS – 06 64 50 59 50 – laurence@plus2sens.com

Mégane KLEVEZOU – 06 32 61 78 96 – megane@plus2sens.com